Tout le monde se plaît à reconnaître que la situation n'est pas folichonne. Pour les Communes le Contrat de Plan a vécu et il est remplacé par le **C.U.C.S.(*)** dont on ne connaît pas encore précisément le contenu si ce n'est que la manne providentielle de l'Etat se tarissant, la vie communale va passer au régime « vaches maigres ».

Comme on s'obligera à des économies drastiques, on a déjà peur d'entendre ce que notre Maire Noël va bien pouvoir nous annoncer.

Faut dire que le contexte ne lui est pas très favorable, vu qu'il s'est entouré depuis quelques temps maintenant de collaborateurs qui crient « haro » sur la bête municipale. Y'avait trop d'avantages acquis qui, pour l'essentiel, rappelons-le, datent de Pierre XIV .

En ce temps-là, la monarchie socialiste fleurait bon les avancées sociales…..

De nos jours, les employés marchent derrière leur grand timonier qui souhaite qu'il n'y ait plus de revendications catégorielles. On arrête de se plaindre, de réclamer pour sa situation individuelle. Il faut tout remettre à plat, avoir une vision globale. En quelque sorte, il faut tout REMAGNIER .Cette position défendue en Comité Technique Paritaire du 5 Octobre 2006 , lui permet d'écarter d'un revers de manche, la proposition étayée par des centaines de signatures, d'une participation de la Ville à la souscription par les agents d'une Mutuelle dont certains sont aujourd'hui privés.

Cette manière éclairée de diriger le personnel s'illustre également en Commission Paritaire où une personne désignée à l'unanimité (représentants syndicaux et élus munucipaux) est écartée par la hiérarchie qui fait pression sur le 1er Magistrat pour nommer quelqu'un d'autre. Ce quelqu'un d'autre qui est remis en cause des mois plus tard par les mêmes chefs.(Y'a que les imbéciles qui changent pas d'avis et y sont loin d'être con).Mais soyons juste, la personne évincée finalement nommée agent de maîtrise qualifié un peu tard, voit son maire monter au créneau pour infléchir la position de la C.N.R.A.C.L. Pourquoi ne pas l'avoir nommé à l'origine ?

Tout remettre à plat, nous au niveau des syndicats, on veut bien car vraiment y'a des disparités entre les agents, ne serait-ce qu'en termes de primes !

C'est ce à quoi s'emploi la D.R.H. qui travaille actuellement sur les métiers. C'est même une priorité. On avait cru qu'elle était débordée la D.R.H. Ca devrait déboucher que sur du meilleur pour le personnel.
Pourtant lors d'un premier rendu, des métiers avaient été sousévalués.
C'était une erreur….Mais , heureusement que les syndicats ont l'œil.

Alors que va nous dire M. le Maire, si ce n'est qu'il n'a jamais voté le régime indemnitaire à la Région. Beau camouflé pour ses petits copains politiques !

Il va sûrement considérer, à l'instar des syndicats jaunes comme la CFDT qui a voté le texte,que la réforme de la catégorie C apporte de réelles avancées uniquement aux maires qui les attendaient.

NON, franchement, c'est pas encore en 2007 que l'on verra la précarité et l'injustice reculer, même si on nous promet le Casino tous les jours avec la Royale ou le Paradis avec talonnette Sarkozy.

* **C.U.C.S.** = Contrat Urbain de Cohésion Sociale (A effet à partir du: 12/12/2006 / parution jusqu'au: 13/04/2007)